

LES FAITS MARQUANTS DE LA CRIC 5 DE LA CLD: MARDI 20 MARS 2007

La cinquième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (CRIC 5) s'est poursuivie mardi 20 mars 2007. Le matin, les délégués ont parachevé le débat de lundi autour du suivi et de l'évaluation de la sécheresse et de la désertification et ont examiné les rapports sous-régionaux et régionaux. L'après-midi, une séance de dialogue interactif global s'est tenue sur le thème des investissements dans les zones rurales dans le cadre de la lutte contre la dégradation des terres et la désertification. Un comité des Amis du président s'est réuni en nocturne pour examiner le rapport de la CRIC 5 à l'intention de la huitième session de la Conférence des Parties de la CLD (CdP 8).

EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

Le président intérimaire, Bongani Masuku, Swaziland, a invité les participants à poursuivre le débat autour du thème 6 sur le suivi et l'évaluation de la sécheresse et de la désertification.

POURSUITE DU GROUPE DE DISCUSSION SUR LA SURVEILLANCE DE LA SÉCHERESSE: Andreja Susnik, Slovénie, a déclaré que les structures permanentes et les plans visant à faire face à la sécheresse doivent figurer de manière plus forte à l'ordre du jour politique, et a donné un aperçu des plans de la mise en place du Centre de la gestion de la sécheresse pour l'Europe du sud-est.

Débat: Le Pakistan, au nom du G-77/CHINE, a encouragé le FEM à considérer l'élaboration d'un système de suivi et d'évaluation couvrant l'ensemble des pays touchés. CUBA a suggéré que l'évaluation des effets de la gestion sur la dégradation des terres, requiert un travail de surveillance mené dans un grand nombre de pays et pas uniquement dans des régions pilotes, appelant à un élargissement du projet d'évaluation de la dégradation des terres dans les zones arides (LADA).

La GUINEE, appuyée par le conférencier Robert Stefanski, Organisation météorologique mondiale, a souligné que des statistiques fiables concernant les changements survenus dans la dégradation des terres avec le temps, sont nécessaires en vue d'aider dans la planification et dans l'attraction des ressources, et a mentionné le défi consistant à réduire l'écart entre les pays dans le domaine des capacités d'assurer la surveillance de la sécheresse et de la dégradation des terres. La REPUBLIQUE DE COREE a souligné que les effets socioéconomiques des projets visant à faire face à la dégradation des terres, ne peuvent être déterminés que plusieurs années après leur achèvement.

L'INDE a souligné que la cartographie de la dégradation des terres doit à la fois intégrer les régions touchées par la dégradation des terres et déterminer le processus qui conduit à cette dégradation. Le délégué des ETATS-UNIS a souligné l'importance de l'intégration des données du niveau local dans les bases des données nationales pour vérifier les données satellitaires et améliorer l'exactitude des évaluations régionales.

Le VIETNAM a déploré que les pays touchés parties manquent de ressources pour tirer profit des Réseaux du programme thématique (RPT) pour le suivi et l'évaluation de la désertification, suggérant que le Mécanisme mondial explore les opportunités offertes pour la mobilisation des ressources pour un fonctionne-

ment plus efficace des RPT. Le représentant de SCOPE, une ONG pakistanaise, a encouragé l'intégration du savoir traditionnel des agriculteurs dans les travaux du projet LADA et a recommandé aux ONG, l'implication des RTP.

La représentante du PNUD a présenté un rapport sur le processus inter-institutions en cours pour l'élaboration d'indicateurs et d'outils de suivi. Signalant que deux nouvelles consultations d'experts sont prévues en 2007, elle a encouragé les pays parties à recommander des experts, y compris du Comité sur le groupe d'experts sur la science et la technologie, pour y prendre part.

EXAMEN DES RAPPORTS SOUS-REGIONAUX ET REGIONAUX

Le secrétariat a introduit le point de l'ordre du jour concernant l'examen des rapports sur la mise en œuvre accomplie par les groupes sous-régionaux et régionaux (ICCD/CRIC(5)/2/Add.2, ICCD/CRIC(5)/3/Add.2 et ICCD/CRIC(5)/4/Add.2).

Mihajlo Markovich, Bosnie-Herzégovine, a présenté un rapport sur les activités menées dans la région Nord Méditerranée et, notamment, les réunions tenues à Bonn en 2004 et à Nairobi en 2005. Il a donné un aperçu des efforts de coordination, y compris la mise en place de réseaux thématiques régionaux, les activités de renforcement des capacités, les publications et les ateliers techniques.

Ilie Boian, Moldavie, a présenté un rapport sur les activités menées en Europe centrale et orientale, mettant en relief l'approbation des lignes directrices régissant la coopération régionale, et les travaux futurs sur le traitement du déboisement et la gestion intégrée des bassins versants. Il a mis en exergue: l'établissement, en Biélorussie, d'un centre régional pour la divulgation des données ayant trait à la dégradation des terres; la mise en place, en Arménie, de programmes de formation dans le domaine de la mise en œuvre de la Convention; et la tenue, en Roumanie, d'un séminaire régional sur la mise en valeur des forêts des régions touchées par la sécheresse.

Sergio Zelaya, secrétariat, a présenté un rapport sur les activités menées en Amérique latine et les Caraïbes, mettant en relief les progrès accomplis dans la détermination des indicateurs et attirant l'attention sur le besoin de ressources financières pour la concrétisation des objectifs établis dans les programmes d'action nationaux (PAN). Il a fait observer que la participation des femmes et des ONG semble avoir diminué après l'approbation des PAN parce que les mécanismes de coordination établis dans les PAN sont souvent composés principalement de responsables gouvernementaux de sexe masculin.

Rui Zheng, secrétariat, a présenté un rapport sur les activités menées en Asie, rapport parvenant à des conclusions similaires à ceux des autres régions quant à la nécessité de ressources supplémentaires. Il a décrit les besoins de la région en matière de technologies et a cité des exemples d'activités entreprises pour divulguer les technologies, exhortant la communauté internationale à trouver des moyens plus efficaces et plus adéquats pour le transfert des technologies. Il a mis l'accent sur l'harmonisation des repères et indicateurs au niveau de la région, sur la première carte de la situation actuelle de la région et sur la carte nationale à grande échelle de la désertification en Inde.

Boubacar Cissé, secrétariat, a présenté un rapport sur les efforts fournis dans le cadre de la mise en œuvre de la CLD en Afrique, précisant qu'un rapport complet avait été présenté à la CRIC 3 et qu'un travail est en cours sur les programmes sous-régionaux et les réseaux thématiques.

Débat: L'Italie a souligné le besoin d'améliorer la base de données de la Convention et a mis en exergue une initiative italienne pour l'amélioration de la diffusion des données à l'intérieur et à l'extérieur des pays visés à l'Annexe 4 (nord Méditerranée). Le délégué du LIBAN a indiqué qu'en dépit des ressources limitées, ils ont élaboré un programme sous-régional pour l'Asie occidentale, encourageant les parties à utiliser au mieux les RPT en fonction des ressources disponibles. L'ALGERIE a remis en question le rôle futur des RPT et a déclaré que les avantages offerts par les Unités de coordination régionales (UCR) ont été démontrés mais qu'un soutien supplémentaire est requis.

La CHINE a suggéré que les UCR devraient être soutenus par le budget central de la Convention. Zheng a souligné le lien solide entre l'UCR asiatique et les pays asiatiques parties et a espéré voir ce soutien être rapidement accordé. Le VIETNAM a souligné que les UCR sont vitales pour la facilitation des échanges d'informations et de la création des capacités, du partage des enseignements tirés et de l'aide nécessaire aux correspondants nationaux, et a encouragé le renforcement des UCR en vue d'améliorer la mise en œuvre de la CLD.

Cissé a donné un aperçu du travail accompli par l'UCR africaine, qui est abrité par la Banque africaine de développement, mettant en relief l'accord conclu pour l'utilisation du fonds fiduciaire de la Banque pour la fourniture de 20 à 30 millions de dollars à chacun des deux projets à grande échelle mis en place au Niger et au Burkina Faso.

L'ASSOCIATION DES FEMMES AUTO-EMPLOYEES, Inde, a souligné la nécessité de partenariats multiples dans le domaine de la facilitation de la participation de la société civile.

DIALOGUE INTERACTIF GLOBAL SUR L'INVESTISSEMENT EN ZONES RURALES

Le président Moore a introduit le dialogue interactif global sur les investissements dans les régions rurales dans le cadre de la lutte contre la dégradation des terres et la désertification. Sem Shikongo, Namibie, a parlé de l'écotourisme durable en tant que source de revenus dans les zones arides, se concentrant sur les avantages compétitifs des terres marginales pour l'agriculture mais riches en biodiversité autochtone. Qualifiant l'agriculture dans les régions marginales de "piège de la pauvreté", il a expliqué que les industries basées sur la biodiversité, comme le tourisme, fournissent davantage de revenus, d'éducation et d'opportunités d'emplois dans les zones arides de Namibie, y compris pour les femmes. Il a souligné la nécessité de maintenir la qualité environnementale, précisant que les politiques assurant une haute "valeur négociable" à la biodiversité autochtones, créent les incitations les plus fortes pour une utilisation sage et durable.

Christoph Kohlmeyer, Allemagne, a donné un aperçu de la Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural, soulignant que des investissements dans l'agriculture et de développement rural dans les pays en développement seront nécessaires pour la réalisation de plusieurs Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Décrivant la mission de la Plate-forme, consistant à harmoniser les interventions en matière d'aide et à les aligner sur les stratégies des pays bénéficiaires, il a plaidé, entre autres: pour une aide déliée et prévisible; pour des mesures d'encouragement au comportement coopératif; pour une simplification des procédures; et pour une imputabilité mutuelle et une transparence.

Yannick Glemarec, PNUD, a décrit le travail accompli par le PNUD dans le domaine de l'amélioration de l'accès aux financements consacrés au carbone dans les zones arides, soulignant en particulier le potentiel pour les marchés du carbone et pour le Mécanisme pour un développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto de lever des fonds pour la gestion durable des terres. Il a énuméré les barrières posées actuellement à l'utilisation du MDP pour la création de forêts, le reboisement et les projets de production des biocarburants, y compris, entre autres: le déséquilibre dans la répartition géographique des projets; la faiblesse des taux de rendement internes; et les coûts élevés des premiers investissements.

Rattan Lal, Université de l'Ohio, a souligné l'importance de la question des sols organiques et a fait état des liens entre l'accroissement de la fixation du carbone terrestre, l'atténuation de la désertification, l'allègement de la pauvreté, l'accroissement de la biodiversité et l'amélioration du recyclage des eaux et des éléments.

Larwanou Mahamane, Institut national de la recherche agronomique, Niger, a décrit les efforts fournis par son pays dans le domaine de la mise en valeur des terres, ces 30 dernières années, notamment à travers des projets de captage et de collecte des eaux et de régénération des ressources naturelles gérées par les agriculteurs. Il a déclaré que la mise en valeur des terres exigeait beaucoup de temps, mais qu'elle était nécessaire et que le Niger est désormais en train de cueillir les fruits de ses investissements à long terme.

Antonio Rocha Magalhaes, Brésil, a souligné que les conditions susceptibles de favoriser l'investissement englobent l'entrepreneuriat, l'accès aux marchés des capitaux et des perspectives de rentabilité, ainsi que des politiques publiques visant à créer un environnement positif pour l'investissement et à réduire les coûts de la conduite des affaires. Il a mis en relief les résultats d'un programme de développement communautaire financé par la Banque mondiale, au Brésil, qui touchent 50% de la population vivant dans les zones semi-arides.

Débat: La SUISSE a souhaité en savoir davantage sur la manière dont l'argent peut parvenir aux populations locales après l'adoption de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, la FINLANDE ajoutant que, comme suite à la Déclaration, la majeure partie de la coopération pour le développement sera désormais allouée au soutien des budgets gouvernementaux, ce qui veut dire en pratique qu'il n'y aura plus de projets distincts pour la lutte contre la désertification, à moins qu'ils ne fassent partie des politiques nationales. Kohlmeyer a répliqué que les petits agriculteurs sont les principaux investisseurs en charge de la gestion durable des ressources et que si des politiques propres étaient mises en place, notamment le démantèlement des subventions agricoles dans les pays industrialisés, ces agriculteurs seraient en mesure de s'engager dans l'utilisation durable des terres.

La COMMUNAUTE EUROPEENNE a déclaré que le Fonds européen pour le développement augmentera ses subventions pour le développement rural, créant des opportunités pour les projets de mise en œuvre de la CLD.

La FINLANDE a demandé à Shikongo si une plate-forme différente était nécessaire pour l'engagement de la société civile dans la lutte contre la désertification. Shikongo a répondu que la meilleure approche est une approche cohérente, concertée et intégrative englobant les pays, la société civile et les institutions donatrices.

L'ARABIE SAOUDITE a déclaré que la promotion de l'écotourisme dans son pays aide à accroître la prise de conscience à l'égard de l'environnement. La FRANCE a présenté les résultats du séminaire international sur les coûts de l'inaction, tenu à Rome en décembre 2006, soulignant que le traitement de la dégradation des terres peut être économiquement, socialement et écologiquement rationnel. Répondant à une question du Pakistan, Shikongo a expliqué que l'écotourisme peut mener à une "érosion culturelle" et que les effets socioculturels doivent être examinés avant toute intervention.

RAPPORT DE LA CRIC 5 A L'INTENTION DE LA CDP 8

Un comité des Amis du Président s'est réuni le soir, jusqu'à minuit, et a examiné puis approuvé l'ensemble des chapitres du rapport de la CRIC 5 à l'intention de la CdP 8, y compris ceux portant sur la mobilisation des ressources, sur les synergies et sur le transfert des technologies. Les propositions de recommandations ont différé entre les pays industrialisés et les pays en développement, au sujet des ressources financières et du point de savoir si le MM devait avoir un mandat touchant à la création des capacités. Les délégués ont également examiné puis convenu de faire référence aux biocarburants "durables".

DANS LES COULOIRS

La réunion du Bureau de la CdP, tenue le matin, a fait sourciller un certain nombre de délégués et a donné lieu à des rumeurs dans les couloirs de "La Rural". Elle a, croit-on savoir, approuvé la date de la réunion de la CdP 8 qui se tiendra à Madrid, en Espagne, du 3 au 14 septembre 2007, et a examiné les procédures à suivre dans la désignation du nouveau secrétaire exécutif de la CLD, prévue fin 2007. Certains pays ont semblé avoir des doutes sur la procédure de désignation traditionnelle – en vertu de laquelle c'est le Secrétaire Général de l'ONU qui désigne le secrétaire exécutif après une concertation discrète des principaux groupes régionaux – et auraient préféré une procédure plus ouverte, mais d'autres ont semblé savourer le suspense suscité par le système de désignation à la façon de New York.

COMPTE RENDU FINAL DU ENB: Le numéro de *Earth Negotiations Bulletin* consacré à la synthèse de la CRIC 5 sera disponible en ligne à partir du samedi 24 mars 2007, à: <http://www.iisd.ca/desert/cric5/>